



Un dictateur soutenu

Les États-Unis et Hissène Habré, dirigeant du Tchad de 1982 à 1990

Résumé

Le 20 juillet 2015 s'est ouvert le procès de Hissène Habré, ancien président du Tchad, devant les Chambres africaines extraordinaires établies au sein des juridictions sénégalaises. Habré est accusé de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre et de torture. Le *New York Times* a qualifié ce procès d'« *étape majeure pour la justice en Afrique* », le quotidien britannique *The Guardian* de « *grand pas en avant pour la justice en Afrique* » et *Le Monde* de « *tournant pour la justice en Afrique* ». Un verdict est attendu le 30 mai 2016.

Les Chambres ont été inaugurées en février 2013 par le Sénégal – où Hissène Habré s'était réfugié depuis 1990 – et l'Union africaine afin de poursuivre « *le ou les principaux responsables* » des crimes internationaux commis au Tchad entre 1982 et 1990, période pendant laquelle Habré a dirigé ce pays.

Le gouvernement des États-Unis a été l'un des plus ardents soutiens des Chambres africaines extraordinaires et de la volonté de traduire Hissène Habré en justice. Cela n'a toutefois pas toujours été le cas. Dans les années 1980, les États-Unis ont joué un rôle crucial dans la prise de pouvoir de Hissène Habré, qu'ils considéraient comme un allié essentiel contre l'expansion de la Libye de Mouammar Kadhafi. Ils ont ainsi apporté un soutien militaire essentiel à son coup d'État puis à son gouvernement, alors même qu'il commettait des violations systématiques et généralisées des droits humains, violations dont de nombreux responsables américains avaient connaissance, comme en témoigne ce rapport.

À ce jour, ce rapport constitue l'une des analyses les plus complètes de ce soutien. Puisant dans des documents américains officiels obtenus conformément au *Freedom of Information Act* (loi sur la liberté d'information), dans des archives de la police politique d'Hissène Habré découverts par Human Rights Watch au Tchad ainsi que dans les archives publiques, le rapport établit que les autorités américaines étaient au courant des abus et des atrocités perpétrés sous le régime de Hissène Habré, mais ont décidé de fermer les yeux en raison des intérêts stratégiques perçus.

Alors que le procès de Hissène Habré permet de faire la lumière sur les atrocités commises au Tchad sous son règne, Human Rights Watch est convaincu qu'il est dans l'intérêt de l'Histoire d'examiner le soutien que le gouvernement de Hissène Habré a reçu des acteurs internationaux, en particulier des États-Unis et de la France. Une telle enquête participe au débat du comment et du pourquoi, au nom de la *realpolitik*, les États-Unis et d'autres pays ont soutenu et continuent de soutenir des gouvernements alors même que ceux-ci répriment leurs propres peuples en violant les normes internationales fondamentales relatives aux droits humains. Cette enquête pose également la question de la responsabilité que les gouvernements qui soutiennent ces régimes devraient porter, notamment quant à l'accès – ou manque d'accès – des victimes à des voies de recours.

En 1981, même dans le contexte d'agitation et d'instabilité au Tchad, Hissène Habré était un chef rebelle connu pour sa violence – notamment à cause de l'enlèvement de l'anthropologue française Françoise Claustre en 1974. Il venait alors de fuir la capitale secouée par le feu de la guerre civile. En mars, à peine un an avant la prise de pouvoir de Hissène Habré, la presse internationale signale la découverte d'un charnier à l'extérieur de sa résidence à N'Djaména. « *Des vingtaines de squelettes de personnes décapitées ont été retrouvés ; [les soldats tchadiens] ont identifié des victimes des hommes de main de Hissène Habré* », a déclaré le *New York Times*. « *Des fleurs avaient poussé à travers les os.* »

Ce même mois, le président des États-Unis fraîchement élu Ronald Reagan décidait de fournir une aide déguisée à Hissène Habré par le biais de la CIA qui le voyait comme un rempart contre les visées expansionnistes de Mouammar Kadhafi, alors à la tête de la Libye, voisin méridional du Tchad.

Au moment de la prise de fonction du président Reagan en janvier 1981, quelque 4 000 troupes libyennes occupaient le nord du Tchad. En grande partie grâce aux millions de dollars offerts sous forme d'aide et de soutien par les États-Unis, Hissène Habré prend le pouvoir le 7 juin 1982 à la suite d'un coup d'État. Une fois au pouvoir, il met en place une dictature sanglante ne tolérant aucune opposition. Avec le soutien des États-Unis, de la France et d'autres acteurs internationaux, les forces de Hissène Habré vont également

repousser la Libye grâce à une série de campagnes militaires au cours des six premières années de son règne.

Sous le régime de Hissène Habré entre 1982 et 1990, son gouvernement s'est rendu responsable d'assassinats politiques massifs, de torture systématique, de milliers d'arrestations arbitraires et d'atteintes ciblées contre certains groupes ethniques. « *Nous vivions constamment dans la peur* », a déclaré Clément Abaifouta, président de l'Association des victimes des crimes du régime de Hissène Habré (AVCRHH), qui, en tant que prisonnier politique sous le régime de Hissène Habré, fut forcé à creuser des fosses pour y enterrer les autres détenus. « *Nous n'osions même plus parler à nos femmes et à nos amis, de peur de voir nos paroles répétées et utilisées contre nous.* »

On ne connaît pas le nombre exact de personnes mortes sous le régime de Hissène Habré. Une Commission d'enquête nationale, établie en 1992 par l'actuel président tchadien Idriss Déby Itno et dirigée par un ancien juge réputé, a estimé le gouvernement de Hissène Habré responsable de plus de 40 000 morts.

Bien que Human Rights Watch ne soit pas en mesure de confirmer ces chiffres, il n'y a aucun doute que le nombre de victimes se compte en milliers. Les dossiers de la police politique de Hissène Habré, la Direction de la documentation et de la sécurité (DDS), retrouvés par Human Rights Watch en 2001 dans le quartier général abandonné de la DDS, ont révélé les noms de 1 208 personnes tuées ou mortes en détention et de 12 321 victimes de torture, de détention arbitraire et d'autres violations des droits humains. Lors de son témoignage dans le procès de Hissène Habré, un ancien détenu, dont la survie en prison pendant cinq ans lui a valu le nom de « *celui qui court plus vite que la mort* », a attesté avoir compté 2 053 morts parmi ses codétenus.

La politique répressive du gouvernement de Hissène Habré n'était un secret pour personne. Même si l'étendue réelle et l'ampleur des atrocités n'ont été révélées publiquement qu'après sa chute, nombre des pires abus de son gouvernement avaient été bien documentés à l'époque par des sources médiatiques majeures, Amnesty International, et certains étaient même rapportés par le Département d'État des États-Unis dans ses rapports annuels sur les droits humains.

Hissène Habré a néanmoins pu compter sur l'appui massif des États-Unis tout au long de son règne. Convaincus qu'il continuerait à servir d'allié contre Kadhafi, les États-Unis l'ont aidé à se maintenir au pouvoir en fournissant à son régime une aide militaire, des formations, des renseignements et un soutien politique.

Bien qu'il n'existe pas de preuves de l'implication directe des États-Unis dans des crimes internationaux au Tchad ou d'un soutien actif en ce sens, la Commission nationale d'enquête tchadienne de 1992 a révélé que les États-Unis avaient commencé à financer la police politique de Hissène Habré (la DDS) dès sa création en 1983, et que des représentants américains s'étaient rendus régulièrement dans les bureaux de la DDS, afin d'y rencontrer son directeur, « *soit pour le conseiller, soit pour échanger des informations* ».

Les registres de la DDS confirment qu'un représentant de l'Ambassade américaine en contact avec la DDS s'est rendu au quartier général de la DDS au plus fort de l'une des vagues de répression. Abritant une chambre de torture et la « Piscine » – prison souterraine de Hissène Habré constituée d'une piscine de l'ère coloniale divisée en cellules et recouverte d'une chape de béton – le quartier général de la DDS se trouvait à N'Djaména, juste en face du bureau de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).

Lorsque le président Reagan a invité Hissène Habré à la Maison-Blanche en 1987, il a exprimé sa conviction que leur relation « *resterait forte et productive* ». Les États-Unis ont également monté une petite armée de « *Contras* » libyens anti-Kadhafi en puisant parmi les prisonniers de guerre libyens de Hissène Habré, dont certains auraient été forcés à participer après avoir subi des traitements inhumains.

Depuis 25 ans, les victimes de Hissène Habré sont engagées dans ce que le *Toronto Globe and Mail* appelle « *l'une des campagnes de justice les plus patientes et les plus tenaces au monde* ». « *Les victimes ont été ignorées pendant trop longtemps* », a déclaré Jacqueline Moudeïna, avocate tchadienne des victimes. « *Cela fait plus de vingt ans que nous attendons que justice soit faite et que les abus soient reconnus.* »

L'administration Obama a apporté son soutien aux victimes menant cette campagne. En septembre 2011, la Secrétaire d'État de l'époque, Hillary Clinton, a écrit à Abdoulaye

Wade, ancien président du Sénégal, pour l'inciter à accélérer le procès de Habré après plus de 10 ans d'attente. Dans un rapport au Congrès en juin 2012, Hillary Clinton a déclaré qu'« *[a]u bout de 20 ans, les victimes méritent que justice soit faite et de se faire entendre* ».

En juin 2013, lors d'une rencontre à Dakar avec le président sénégalais Macky Sall, le président Obama a salué lui-même les efforts du Sénégal relatifs à la poursuite en justice de Hissène Habré. Quatre mois plus tard, à l'occasion d'une rencontre avec le ministre de la Justice du Sénégal Sidiki Kaba, Stephen J. Rapp, alors ambassadeur itinérant des États-Unis en charge des crimes de guerre, a félicité le ministre pour l'engagement du Sénégal à combattre l'impunité en Afrique par l'établissement des Chambres africaines extraordinaires. L'ambassadeur Rapp s'est également rendu au Tchad pour inciter le gouvernement à coopérer pleinement avec les Chambres, et à assister le 20 juillet 2015 à l'ouverture du procès de Hissène Habré. Le gouvernement américain a par ailleurs participé à hauteur de 1 million de dollars au budget total de 11 millions de dollars des Chambres. Enfin, en avril 2016, après le procès, l'ambassadrice des États-Unis aux Nations Unies, Samantha Power, a rencontré les victimes et leurs avocats au Tchad et a loué leur lutte pionnière.

Toutefois, de nombreuses preuves montrent que les administrations américaines précédentes étaient bien au courant des abus commis par le gouvernement de Hissène Habré au moment même où ils avaient lieu et qu'elles ont, malgré tout, continué à fournir leur soutien à Hissène Habré tout au long de son règne.